

Toulouse, le 17/08/2012
DCT/DA//Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

MARTRES-TOLOSANE (31) 06.09.2009

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Un témoin rapporte par mail du 6 septembre 2009 une observation faite sur la commune de Martres-Tolosane le 6 septembre 2009 à 0h24 .

Le GEIPAN envoie au témoin un questionnaire standard à renseigner qui sera reçu le 14 septembre 2009. Six photographies seront reçues ainsi qu'un croquis.

Le GEIPAN recommande d'effectuer une déclaration à la gendarmerie : aucune déposition à la gendarmerie sera faite par le témoin.

2- DESCRIPTION DU CAS

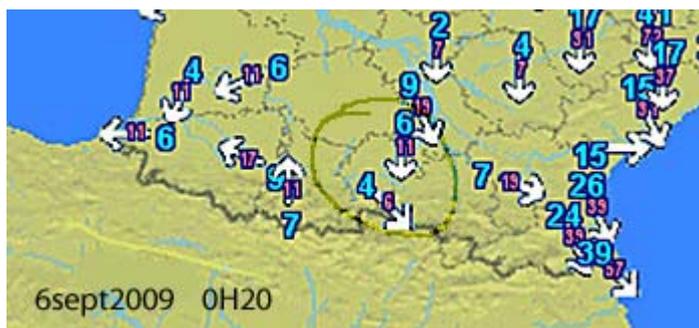
« J'habite à Martres – Tolosane 31220 (60km SO de Toulouse). Ce matin à 0h24 je suis sorti sur la terrasse avant de me coucher. J'ai observé douze « boules » lumineuses qui sont apparues à 100°-120° (par rapport à l'horizon), se déplaçaient du sud vers l'ouest avec une trajectoire parabolique plus tôt ascendante. De la taille d'un pamplemousse, une lumière jaune orangée, ne faisaient pas de faisceaux lumineux, ni de traînées. Cela faisait penser à des projecteurs d'avions en formation, mais je n'ai observé absolument aucun bruit. Puis la puissance lumineuse semblait diminuer et disparaître masquées par le mur du hangar voisin. Le temps d'observer un peu, je suis allé chercher mon appareil photo et de retour sur la terrasse 4 ou 5 « boules » lumineuses arrivaient du même point et j'ai pris des photos que vous trouverez ci-jointes. » mail du 06.09.2009

Précisions complémentaires données dans le questionnaire : Le témoin corrigera dans le questionnaire détaillé la hauteur des boules apparues au-dessus de l'horizon à environ 45° au lieu des 100° - 120° indiqués tout d'abord.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

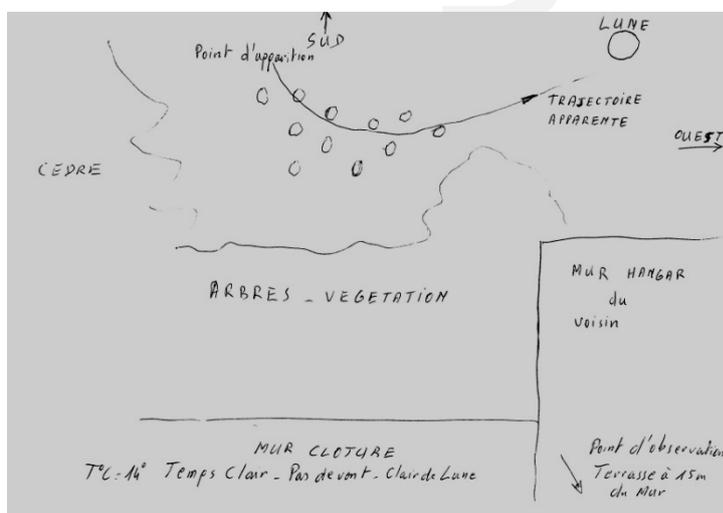
Vérifications météorologiques :

- La situation météo à la date de l'observation montre un vent faible Nord-Ouest ce qui ne semble pas compatible dans un premier temps avec la direction du Sud vers l'Ouest prise par les boules lumineuses selon les dires du témoin. (Cf la zone entourée sur la carte Météociel ci-dessous)



Vérification de la direction d'observation du témoin.

- Erreur d'indication de direction d'observation : le témoin a dessiné son observation en précisant l'orientation (il regarde vers le Sud) et en plaçant la position de la Lune par rapport à la trajectoire des boules.



Cependant l'image du ciel à ce moment précis montre que la position de la Lune correspond à un azimuth de 133° (Sud-Est) et une hauteur de 39° (cf annexe 1 : carte du ciel) donc le témoin observe entre l'Est et le Sud-Est. Cette nuit-là Jupiter est plein Sud et n'est pas mentionné par le témoin.

La photo prise par le témoin corrobore cette situation. (cf annexe 2 : photographie du témoin DSC03903).

4- HYPOTHESE ENVISAGEE

1. Passage de lanternes thaïlandaises : un ensemble de facteurs font penser au passage de lanternes thaïlandaises :
 - la couleur jaune-orangée
 - La durée du phénomène n'excédant pas 5 minutes avec extinction progressive des lueurs.
 - Les boules flotteraient dans une direction Sud-Est, ce qui est compatible avec la direction des vents (en provenance du Nord-Ouest).
 - la trajectoire lente et la variation des positions relatives entre les boules.
 - L'heure et le jour de l'observation (dans la nuit d'un samedi au dimanche vers 0h25).

Le lieu du lâcher de lanterne n'a pu être déterminé lors de l'enquête de proximité.

5- CONCLUSION

La photo fournie par le témoin permet de situer la Lune par rapport aux boules, puis de recalculer la direction d'observation indiquée par le témoin (Sud), qui s'avère incorrecte. Le témoin regarde en fait en direction Est -Sud-Est.

La durée du phénomène n'excédant pas 5 minutes avec extinction progressive des lueurs, la trajectoire ascendante, la vitesse régulière et la variation des positions relatives entre les boules, le moment de l'observation (dans la nuit d'un samedi au dimanche), ainsi que la couleur jaune-orangée, tout cela confirme l'hypothèse du passage de lanternes thaïlandaises.

Faute d'avoir trouvé l'origine de ces lanternes, le GEIPAN classe ce cas "B" : observation probable de lanternes Thaïlandaises.

ANNEXES :

Annexe 1 : vérification astronomique.

Annexe 2 : photographie du témoin.

Annexe 1 : Vérification astronomique.

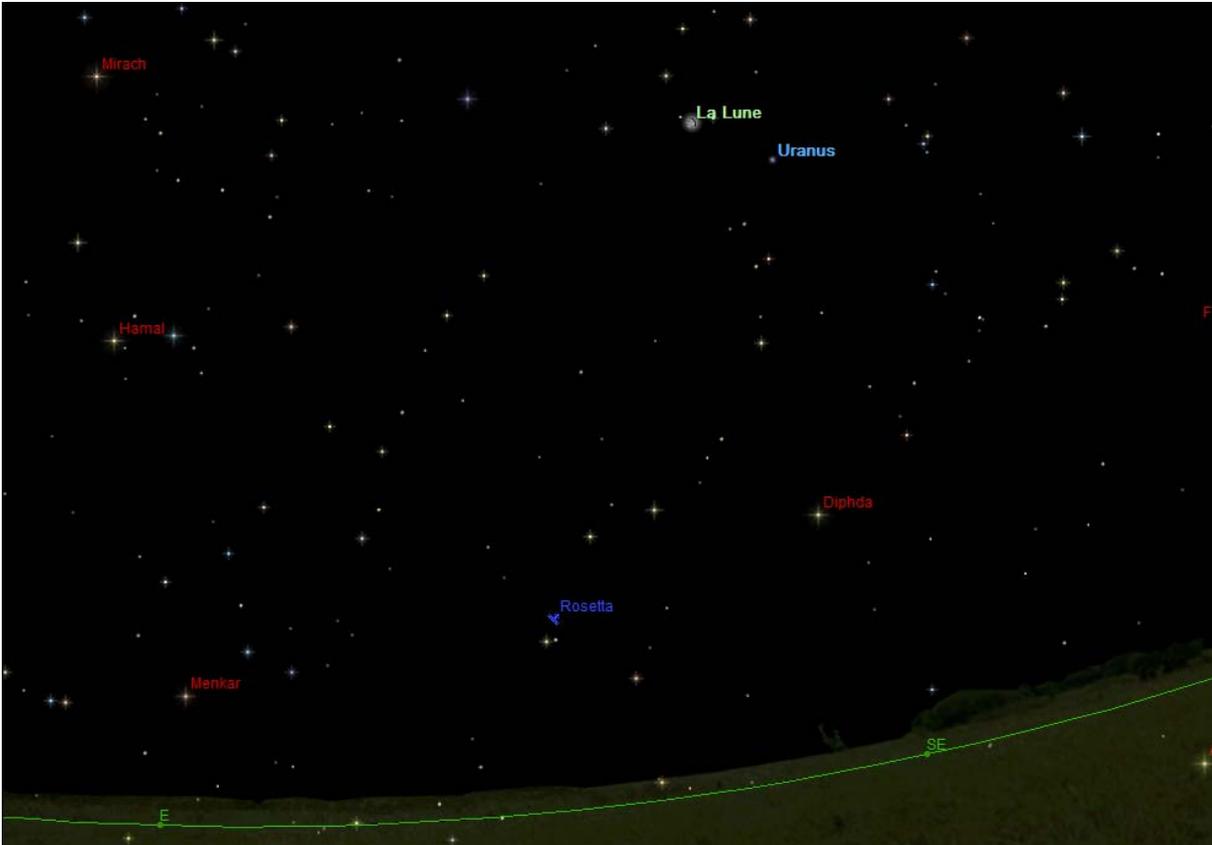


Image du ciel en direction E-SE le 6 septembre 2009 à 0H30

Annexe 2 : Photographie du témoin (DSC03903)



Photo du témoin , on aperçoit les boules à gauche de la lune.